

céremé

L'ÉNERGIE DE LA RAISON

COMMUNIQUÉ

Monsieur le Président de la République, il est temps d'organiser un grand débat citoyen sur l'éolien !

LETTRE OUVERTE POUR UN DÉBAT CITOYEN SUR L'ÉOLIEN

Alors que la récente Convention pour le climat a montré l'efficacité du recours à la consultation citoyenne, il est temps d'organiser un débat ouvert et dépassionné sur les choix de production d'électricité en France. En effet, en fixant pour objectif de porter la part des énergies dites « renouvelables » à 40 % du mix électrique d'ici 2030, et en réduisant parallèlement de 70 % à 50 % de la production celle du nucléaire, la stratégie, approuvée par le Gouvernement le 21 avril dernier dans le décret de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), constitue une triple faute : contre le climat, contre les consommateurs et contribuables et contre la sécurité de l'approvisionnement en électricité et l'intérêt national, sans parler de la dégradation de nos paysages que chacun peut constater.

Plus d'informations :
www.cereme.fr

UNE FAUTE CONTRE LE CLIMAT

Le remplacement du nucléaire, une énergie qui n'émet pratiquement pas de carbone, par l'éolien et le solaire, qui sont par nature aléatoires et intermittentes, va entraîner une augmentation inévitable de nos émissions de CO₂, contrairement à une croyance trop souvent répandue.

Pour faire face aux creux de production des longues périodes sans vent ni soleil suffisants, en moyenne 5 jours sur 7, il sera en effet nécessaire de construire de nouvelles centrales à gaz - fortement émettrices de CO₂ - ou d'importer massivement l'électricité des centrales thermiques de nos voisins, tout autant émettrices de CO₂.

UNE FAUTE CONTRE LE CONSOMMATEUR ET LE CONTRIBUABLE FRANÇAIS

Le vent et le soleil transportent cent fois moins d'énergie que l'eau ou les combustibles nucléaires ou fossiles. L'électricité qu'on en tire exige des équipements coûteux, importés de l'étranger, d'un rendement faible, qui ne produisent en moyenne que 24 % de leur potentiel, d'une durée de vie plus courte que ceux utilisés par les autres énergies et dont les déchets ne sont quasiment pas recyclables.

Les consommateurs subissent déjà une hausse de 10 % de leur facture d'électricité pour subventionner ces énergies non rentables. Persister dans cette stratégie imposera une hausse supplémentaire de 10 % de la facture

de tous les Français, sans réduire pour autant les émissions de CO₂.

Les engagements financiers pris par l'Etat pour garantir une bonne rentabilité aux producteurs éoliens et solaires, qui seront supportés pendant 20 ans par les consommateurs, et aussi par les contribuables, représentent déjà entre 80 et 90 milliards d'euros (selon le prix de marché de l'électricité) pour les parcs installés ou déjà autorisés, sans compter les dépenses de raccordement répercutées dans le tarif facturé aux utilisateurs du réseau public d'électricité (TURPE), dont le montant n'est pas communiqué.

Pour atteindre les nouveaux objectifs 2028 fixés par la PPE pour l'électricité éolienne et photovoltaïque, l'Etat devra prendre entre 20 et 60 milliards d'euros d'engagement financiers supplémentaires, auxquels s'ajouteront les milliards des coûts de raccordement au réseau, à payer eux aussi par les consommateurs d'électricité. Imposer ces dépenses aux Français sans effet notable sur le CO₂ serait un non-sens.

UNE FAUTE CONTRE LA SÉCURITÉ DE NOTRE APPROVISIONNEMENT ET DONC L'INTÉRÊT NATIONAL

En faisant dépendre la sécurité de l'approvisionnement électrique de la France de l'intensité du vent ou de celle du soleil, nous nous mettons dans l'obligation d'importer au prix fort de grandes quantités d'électricité, notamment lors des pointes de

consommation pendant l'hiver, alors que nous étions un pays exportateur d'une électricité très compétitive. Nous devons aussi pratiquer « l'effacement », terme technocratique pour désigner des coupures de courant négociées ou imposées qui mettront la France en partie « dans le noir », avec toutes les conséquences sociales et économiques associées.

Se dessine à terme une dépendance accrue de la France - comme de l'Europe - vis-à-vis du gaz importé, alors que nous disposons, grâce au nucléaire, à nos fleuves et à nos barrages, d'une électricité nationale non intermittente qui n'émet quasiment pas de CO₂ pour 84 % de sa production.

Face à des objectifs de production électrique élaborés sans véritable débat démocratique, il est temps de donner la parole aux citoyens. Et d'entendre les experts réellement indépendants de tout intérêt industriel ou financier, ainsi que les avis récents de l'Académie des sciences, de l'Académie des technologies et des parlementaires de la Commission Aubert qui ont tiré le signal d'alarme sur le non-sens de l'éolien en France.

Dans l'attente des conclusions de ce débat, il faut décréter un moratoire sur tous les projets d'électricité éolienne ou solaire non encore lancés, pour empêcher une aggravation irréversible des effets sur le climat, pour interrompre le gaspillage financier et pour préserver l'intérêt national et le patrimoine exceptionnel que constituent nos paysages.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉRÉMÉ